

# Ecole primaire publique - Cognac la Forêt

## Réunion du Conseil d'école du mardi 7 novembre 2023 - Compte rendu

*Excusés : M. Musson (Inspecteur de l'Education Nationale), M. VIGNERIE (maire), Mme CHAMBORD (parent élue) et Mme AUDEBEAU (DDEN)*

*Présents : Mmes ROCHE, CABESSUT, CHEVALIER, SOULAT, ALBERT-CHAMBON, DELMONT, CRESPIN (enseignants), Mme MAYNARD (DDEN), Mmes DIEHL, VOISIN, , POTEL, DHOYE et RESTIER, MM. PAYANNET et GIACOMINI (parents d'élèves élus), Mme Poirier (directrice de l'accueil de loisirs), Mmes THOMAS et FEIFER (mairie)*

La séance est ouverte à 18h et commence par un tour de table des personnes présentes.

### 1) Résultats des élections des parents d'élèves

Le vote s'est déroulé entièrement par correspondance. Il y avait 193 inscrits, il y a eu 136 votants, soit 70,4% de participation (72 l'année dernière). Il y a eu 13 bulletins blancs ou nuls, soit 123 suffrages exprimés. Il y avait 6 sièges en tant que titulaires à pourvoir et 6 sièges en tant que suppléants. Les parents titulaires élus sont : Mmes Dielh, Restier, Potel, Chambord et M. Payannet et Giacomini. ; les suppléants sont Mmes Voisin et Dhoye.

*Mme Crespin rappelle que seuls 6 parents peuvent voter lors du conseil d'école mais que tous les parents élus peuvent y assister.*

### 2) Rôle et missions du conseil d'école, vote du règlement du conseil d'école :

Le règlement du conseil d'école est lu. Il est adopté à l'unanimité.

### 3) Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été envoyé aux membres du conseil en amont du conseil d'école. Les modifications apportées sont relues par la directrice. Il est adopté et voté à l'unanimité.

La charte de laïcité et le nouveau règlement intérieur seront distribués dans les jours prochains et devront être signés par les familles.

**4) Dispositif pHare :** la lutte contre le harcèlement est une priorité du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, A cette priorité répond la mise en œuvre d'un programme spécifique appelé «pHARE» (programme de lutte contre le harcèlement à l'école), visant une labellisation de l'ensemble des écoles. Journée Non au harcèlement jeudi 9 novembre / grille **Tous les élèves des écoles à compter du CE2**, se verront proposer de remplir une grille d'auto-évaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire, **entre le jeudi 9 novembre et le mercredi 15 novembre.**

**Objectifs :** **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement/**Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves / **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement/**Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme

*Les parents proposent d'informer les familles et les enfants de ce qu'est le harcèlement. Attention de ne pas tout associer à du harcèlement sans pour autant accepter des comportements ponctuels négatifs. Mme Crespin explique aux parents qu'une sensibilisation au harcèlement avait été réalisée par l'association « Ose le dire » l'année passée et que les enseignantes avaient mis en place un harcèlomètre en classe pour expliquer aux enfants ce qui pouvait être acceptable de la part des autres et ce qui ne l'était pas.*

### 5) Bilan de la rentrée :

#### Bilan

La rentrée de septembre s'est bien déroulée au début. Après une période compliquée, le climat scolaire est dorénavant apaisé. Les interventions du psychologue ont été jugées positives par les enseignantes et les parents élus concernés. Les réunions de rentrée ont eu lieu dans les 3 premières semaines de septembre. Dès le mois de juin, les enseignantes avaient fait passer une petite liste de fournitures selon les classes. Dans l'année, elles peuvent demander aux parents le renouvellement du petit matériel individuel (crayons à papier, stylos...).

#### Effectifs

Les effectifs sont stables : nous avons actuellement 138 élèves sur l'école avec 2 nouvelles inscriptions en MS et CM1 + 1 TPS pour janvier.

**TPS-PS-MS :** Mme Roche : 23 élèves : 1 TPS 14 PS, 8 MS, (+1 TPS en janvier)

**MS/GS :** Mme Crespin: 24 élèves : 7 MS, 17 GS

**CP :** Mme Chevalier : 20 élèves : 20 CP,

**CE1-CE2 :** Mme Cabessut : 23 élèves : 16 CE1, 7 CE2

**CE2 CM1 :** Mme Albert Chambon : 23 élèves : 6 CE2, 17 CM1

**CM1 CM2 :** Mme Soulat, 24 élèves, 5 CM1 19 CM2

Quatre AESH interviennent dans l'école auprès de 4 élèves en situation de handicap.

#### Evaluations

En début d'année, les élèves de CP, CE1 et CM1 ont passé des évaluations diagnostiques nationales. Ces évaluations font l'objet de remontées et permettent d'aider les enseignants à cibler les réussites et les difficultés des élèves afin de mettre

en place des dispositifs d'aide le plus tôt possible. Les parents des enfants concernés par ces évaluations ont reçu un bilan personnalisé et ont pu s'ils le souhaitent prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant. Des évaluations nationales seront de nouveau passées en janvier par les élèves de CP afin de mesurer les progrès et détecter les difficultés.

### **Activités pédagogiques complémentaires**

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les matins ou les soirs selon les classes. Nous ferons principalement de la méthodologie et de la remédiation en lecture et mathématiques. Cela peut également être un temps qui permet de travailler sur un projet demandeur de plus de temps, ce n'est pas toujours du soutien. C'est un temps soumis à autorisation des parents.

### **6) Sécurité :**

Deux exercices de sécurité ont été réalisés avant les vacances d'automne. Un mot informant les familles de ces exercices et de la conduite à tenir en cas d'alerte réelle a été distribué dans les cahiers de liaison.

#### **Alerte incendie**

L'évacuation a été rapide. Les alarmes ont fonctionné correctement. L'alerte a été effectuée en 2 temps car les alarmes ne sont pas reliées entre elles entre les 2 bâtiments. Un deuxième exercice aura lieu dans l'année

#### **Alerte PPMS risques majeurs**

Cette alerte s'est passée sous forme d'exercice cadre. Les mallettes sont complètes : les denrées périssables seront remplacées par la mairie comme tous les ans. Le signal retenu a été modifié pour se passer l'alerte en interne ou de vive voix car ce type de risque n'est pas un risque imminent et laisse le temps aux personnels de l'école de se passer l'information.

*Les enseignantes précisent qu'une copie de la fiche « conduite à tenir » sera publiée sur le blog pour que les familles y aient accès à n'importe quel moment .*

#### **Alerte PPMS Alerte-Attentat/intrusion**

L'alerte attentat a été tentée avant les vacances mais n'a pas été probante car deux enseignantes sur 6 n'ont pas de signal téléphonique. *Les parents élus demandent où en sont les réflexions concernant le signal Alerte Intrusion. Mmes THOMAS et FEIFER annoncent que la mairie va solliciter une entreprise d'électricité pour tenter de trouver un signal lumineux.*

Le Plan vigipirate est à son niveau le plus haut, Urgence Attentat. Les parents n'ont donc pas le droit de pénétrer dans l'enceinte de l'école, sauf exception. Les élèves de l'ensemble des classes sont accueillis à l'extérieur des classes pour les maternelles, dans la cour en élémentaire

### **7) Modalité de communication avec les parents**

Dans l'année, plusieurs rencontres peuvent avoir lieu entre les parents et les enseignantes : la réunion de rentrée, des réunions individuelles. Les parents peuvent communiquer avec les enseignantes grâce au cahier de liaison ainsi que via le blog **Toutemonannée** et les journaux des classes dans Toutemonannée mis en place depuis novembre 2020.

*Mme LESCURE signale que depuis cette année, les parents ne peuvent plus contacter la directrice via le blog. Après vérification, la messagerie est en fait accessible via le formulaire de contact de la page Ecole qui bascule le message sur la boîte mail de l'école.*

**\*Suivi des élèves et rencontre avec les parents :** Différents documents et dispositifs permettent de suivre efficacement les élèves tout au long de leur scolarité : plan personnel de réussite éducative (PPRE), réunions entre enseignants et parents, poursuite des conseils école/collège et des PPRE passerelle. Chaque enseignante a réalisé une réunion de rentrée dans sa classe afin d'en expliquer le fonctionnement. Les parents qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous via le cahier de liaison avec l'enseignante de leur enfant.

### **8) Projets et Fonctionnement 2023 2024**

#### **-Projet d'école**

Les trois axes sont :

- \*1 Favoriser l'accessibilité de tous les élèves aux compétences de fin de cycles
- \*2 Fluidité des parcours et qualité de la vie scolaire
- \*3 Les parcours éducatifs

#### **-Projets menés dans les classes en lien avec le projet d'école :**

##### Axe 2 :

\*journaux de classe /cahiers de vie numériques sur l'ENT Toutemonannée

\***Liaison Ecole-Collège** : pas de nouvelles pour le moment

##### Axe 3

\* interventions par la Ligue contre le cancer (petit-déjeuner) Cycle 2

\* intervention de la gendarmerie (unité de prévention contre le harcèlement) dans les classes élémentaires le 8 décembre

\* **activités physiques** : en lien avec le projet sur les JO, de nombreuses interventions sportives vont avoir lieu (ou ont eu lieu) dans les classes : cycle judo en MS/GS et CP pendant la P1 , rugby en P2 pour les CE2/CM1 et CM1/CM2, cycle hand en P4 du CP au CM2, baby hand en maternelle en juin+ rencontre inter école Sandball (*M.Giacomini intervient pour proposer de se renseigner sur une potentielle intervention d'une handballeuse professionnelle à l'école*) cycle piscine dès la GS, cycle vélo (club de Verneuil) du CP au CM1 (P5) / affiliation USEP pour les C3

*L'équipe enseignante rappelle aux parents d'élèves la nécessité d'avoir des parents agréés-pour le vélo et fournit à tous les dates d'agrément vélo (st Just le martel le 26 mars et Bonnac la Côte 14 mai).*

\*1 infirmière scolaire devrait renouveler ses interventions (hygiène CP/CE1/CE2 et les écrans et sommeil en CE2/CM1 et CM1 CM2)

\*La mégisserie le 11 janvier (cabaret d'hiver) + cinéma (19 décembre)

\* fréquentation de la médiathèque de la PS au CM2 dans la nouvelle médiathèque de Cognac la Forêt

### **Projets dans les classes :**

→ **fil rouge « les JO »** et **la forêt/ nature**: dans toutes les classes avec voyage scolaire à St Pardoux du 10 au 14 juin par classes / *seule la classe de Mme Roche ne fera pas de nuitée car plusieurs familles n'ont pas souhaité voir leur enfant partir (les MS GS et CP partiront une nuitée, du CE1 au CM2 sur 2 nuitées)*

→ projet de rénovation de la cour arrière de l'école en partenariat avec le CAUE et la commune, le centre de loisirs, les familles.

→ **Festival Faites des livres** : Interventions d'auteurs/illustrateurs dans les classes.

### **Interventions à l'école :**

**Pour toute l'école** : La photo de classe a eu lieu en octobre

**Musique** : Musique pour les classes élémentaires 1 mardi sur 2, avec Mme DEROUBAIX

### **Manifestations à venir :**

**Marché de Noël** : il aura lieu le **jeudi 21 décembre** de 17h à 18h30 avec des stands d'objets de Noël dans la salle de motricité et des stands « restauration » (chocolat chaud /gâteaux/brochettes de bonbons) dans la salle de motricité. Appel aux bonnes volontés des parents pour aider à la logistique.

*Mme Thomas annonce que le passage du Père Noël ainsi que le repas de Noël auront lieu le vendredi 22 décembre.*

**Coopérative** : Mme Roche présente le tableau des entrées et sorties d'argent de la coopérative scolaire ainsi que le solde actuel. Ce tableau est consultable à l'école.

**L'APE de Cognac** programme des événements pour nous soutenir et faire du lien. Mme Dielh indique les manifestations à venir :

- Vide ta chambre le 19 novembre à la salle des fêtes
- Vente de sapins courant novembre
- Carnaval en février
- Vente de fleurs au printemps + Vide-grenier du mois de mai.
- « Olympiades » en juin

*Les membres de l'APE annoncent qu'ils verseront une subvention à l'école pour la sortie à St Pardoux Les actions de l'année, que ce soient celles de l'APE ou celles de l'école, ont pour objectif de réduire la participation des familles à la classe découverte de fin d'année.*

**Liaison Ecole/municipalité** : nous remercions la municipalité pour les travaux engagés depuis la rentrée : pose d'une clim réversible dans la classe bleue, deux jeux de cour ont été peints au sol (il en reste quelques-uns), validation d'achats de quelques ordis/tablettes *La salle de motricité subit des travaux suite aux dégâts des eaux de l'année passée.*

### **Questions diverses :**

\* Comment sont organisés les 2 services à la cantine? (personnel, quantité, horaires...)

*Un adulte par classe pour le service des tables des PS jusqu'aux CP ; 2 adultes pour 3 classes au 2<sup>ème</sup> service.*

*Retour d'enfants sur des remarques d'adultes surveillants qui peuvent avoir des paroles inadaptées. Ces adultes font face à des enfants qui peuvent aussi avoir un comportement difficile à gérer.*

*Réponse mairie : une discussion va être engagée avec le personnel à ce propos. Si des enfants ont un comportement inapproprié, les familles doivent être convoquées par le Maire (voir charte) voire exclus si ces comportements sont récurrents. La charte de la cantine pourra être rediffusée à chaque famille.*

\* Serait-il possible de prévoir un nettoyage des toilettes extérieurs de l'école pendant la journée ?

*Certains enfants se plaignent de la saleté des toilettes en cours de journée. Les maîtresses peuvent faire un rappel sur l'hygiène dans les toilettes.*

*Réponse mairie : Un agent de midi peut vérifier si tout est en état le midi.*

\*Point sur la garderie (accès au multimédia) *Lors des vacances, des enfants ont eu accès à des chansons aux paroles inadaptées pour des enfants. Mme Poirier explique que les 6-10 ans accèdent à de la musique librement sous surveillance de l'adulte. Par ailleurs, les animateurs ont pour consigne d'être vigilants au contenu. L'équipe s'excuse d'erreurs qui ont été commises. Une discussion est engagée au sein de l'équipe titulaire pour que cela ne se renouvelle plus. Elle encourage les familles à venir les voir dès l'apparition d'un problème.*

La séance est levée à 20h45

Le secrétaire de séance,  
Mme Chevalier

La Présidente du conseil,  
Mme Crespin